# ASSOCIATION MICHEL PARISEL

# Compte rendu de l’assemblée générale

# du dimanche 12 Août 2018 à Dinteville

MEMBRES PARTICIPANTS A L’AG DU 12 Août 2018

Edwige et Philippe PARISEL TRIMBORN  et leurs enfants; Delphine PARISEL et leurs enfants, Eve et Sébastien PAUVERT  et leurs enfants; Marie-Claire BEAUVAIS, Françoise et Michel PAUVERT, Nicole PARISEL, Jean-Claude et Martine GUYOT, Josette GUYOT, Christophe VINET, Claude VINET, Françoise BEAUVAIS, Alain GAUDEL, Nicole SYLVESTRE. Bernard et Dominique VOIRIN, David VATTANT, Mr et Mme DAROSEY, Sonia DIETSCH, Michèle DESMOULIN et Claudine ROBLEY, Léon SCHALL

POUVOIRS à la Présidente Edwige PARISEL :

Mr et Mme CRESPY ; M. GAUTHIER ; Michelle GUENIN ; Michelle CARDINALI ; Mr et Mme AVENTINI ; Didier POINTEAU ; Jean-Louis SPIESER ; Pascale ROUILLARD ;Mr et Mme PRINCET ; Fabienne NIFFLE, Mr et Mme VOGEL ; Marie-Odile LESEUR

AUTRES PARTICIPANTS :

Sylviane MONGIN, son mari et son fils ; Laurent TEISSEIRE ; Chantal PASSELANDE ; Yalita Dallo-BEFIO ;

## Ordre du jour

* **Rapports d’activité et financier 2017-2018,**
* **Projets de l’année 2018-2019,**
* **Election du bureau ; modification de l’adresse de l’association,**
* **Questions diverses (prise en charge des frais de fonctionnement dans la limite de 500 euros)**
* **Information sur les évènements récents tragiques en Centrafrique.**

En introduction, La Présidente Edwige PARISEL, a évoqué la mémoire d’êtres chers à l’Association qui nous ont quittés cette dernière année : Catherine PARISEL, la fondatrice de l’Association et Fabrice VOGEL, fidèle membre.

Suite au décès de Catherine PARISEL, Edwige PARISEL, anciennement vice-Présidente, a naturellement repris la Présidence de l’Association. Elle a également remercié la communauté Centrafricaine (chorale de Troyes, prêtre Irénée, soeur Anne-Marie et Yalita) pour leur présence ainsi que l’ensemble des membres pour leur fidèle soutien.

Il a été rappelé l’historique de l’association Michel PARISEL. Celle-ci a été créée en 2003 suite au décès de Michel PARISEL. Celui-ci a vécu deux années en Centrafrique à la fin des années 1960 ; il était enseignant dans une école dans le cadre de sa coopération. Catherine PARISEL y a vécu une année ; ils se sont liés d’amitiés avec des Centrafricains.

L’objectif de la fondatrice Catherine PARISEL a toujours été de ***« nourrir, soigner et instruire les enfants Centrafricains les plus pauvres*** ». En partenariat avec les Petites sœurs du cœur de Jésus Charles de Foucauld, elle a développé l’école de Bangui puis l’école de Bossangoa. Pendant 15 années, elle a soutenu, fédéré, fais grandir l’Association avec motivation, professionnalisme et passion. Son projet a été couronné de succès : des centaines d’enfants ont été pris en charge avec une efficience démontrée : l’ensemble des dons ont bénéficié aux Ecoles avec des frais de gestion quasi nuls.

En Mai 2016, Catherine PARISEL avait rédigé une note d’orientation stratégique visée par les petites sœurs du cœur de Jésus. Elle avait été lue dans le cadre de l’AG du 31 Juillet 2017. Celle-ci a été scrupuleusement respectée.

Il a également été rappelé aux adhérents la possibilité de visionner un film vidéo sur le site internet de l’association MICHEL PARISEL. Ce film retrace le voyage de la Présidente Catherine PARISEL en Centrafrique en Mai 2016 dans les écoles de BANGUI et BOSSANGOA. Il permet de constater la situation difficile des enfants de Centrafrique et de l’efficacité de l’association MICHEL PARISEL dans les écoles de BANGUI et BOSSANGOA.

## Rapport d’activité 2017-2018

Les résultats sont positifs :

* 217 enfants pris en charge dans les écoles de Bangui et Bossangoa,
* 75 adhérents actifs.

Tous les enfants de l’Ecole Michel PARISEL sont en bonne santé. Le fonctionnement des écoles est opérationnel et permet un encadrement adapté des élèves (coordinateurs pédagogiques, enseignants formés, cuisinière, gardien).

## Le bilan des 2 écoles est le suivant :

* **Bangui** : 45 élèves sont pris en charge dans 4 niveaux (CE1, CE2, CM1, CM2) avec l’implication de 8 professeurs; sur l’initiative unique des petites sœurs dans les années 2013-2015, l’Ecole Michel PARISEL accueille également 200 élèves à titre payant à Bangui dans un bâtiment construit par une association italienne. Cette évolution vers une prise en charge payante était contraire à la philosophie de Catherine PARISEL ; celle-ci s’était sentie « trahie » par les petites sœurs qui ne l’avaient pas associée à cette nouvelle orientation ; en conséquence, celle-ci avait décidé de développer l’Ecole Michel PARISEL de Bossangoa et de ne plus accueillir de nouveaux élèves à BANGUI ; il était prévu de prendre en charge les enfants scolarisés à Bangui jusqu’au CM2 (arrêt programmé en 2021).

**nota important**: Les professeurs sont rémunérés au prorata du nombre d’élèves pris en charge par l’association Michel PARISEL. Tous les fonds de l’association sont affectés aux enfants dont nous avons la charge ; ils ne bénéficient pas aux autres élèves inscrits à titre payant.

Fin Juillet, grâce au réseau du membre de l’association Christophe VINET, un professionnel de l’humanitaire (Henri De Baillenx) basé en Centrafrique a visité l’école de Bangui. Le Compte-rendu de sa visite a été lu par Charley TRIMBORN (Cf ANNEXE 1).

«

* **Bossangoa :** 172 élèves sont pris en charge dans 4 niveaux (CI, CP, CE1, CE2) avec l’implication de 4 professeurs.

Par manque de salle de classe, les classes de CE1 et CE2 ont fonctionné par roulement en 2017-2018. La sœur supérieure Marie-Victoire DOTE basée à BANGUI a visité l’école de Bossangoa cette année et a organisé la réunion des parents.

## Projets de l’année 2018-2019

Les thèmes suivants ont fait l’objet d’un débat pendant l’AG et les objectifs suivants ont été approuvés à la majorité des membres présents et représentés :

* Suite au compte-rendu de Monsieur de Baillenx, la majorité des membres a pris conscience de l’importance de maintenir l’Ecole Miche PARISEL à BANGUI. En effet, il semble important de prendre en charge les enfants les plus pauvres à proximité de l’Ecole Michel PARISEL tout en laissant la possibilité aux sœurs d’accueillir des élèves payants dans cette école. En effet, cela permet à ces élèves d’accéder à une école de proximité et de ne pas avoir plusieurs kilomètres à parcourir pour rejoindre une autre école ; Les élèves pris en charge par l’école Michel PARISEL seront toujours nourris, soignés et instruits. Les élèves non pris en charge par l’école Michel PARISEL , accueillis à titre onéreux par les petites sœurs, ne feront l’objet d’aucun financement par l’Ecole Michel PARISEL. Le personnel sera rémunéré au prorata du nombre d’élève (professeur, coordinatrice pédagogique,…). Les membres sont favorables au maintien de l’Ecole Michel PARISEL à BANGUI ; de nouveaux élèves pourront être accueillis sous réserve de recueils de dons complémentaires en 2018-2019 ;
* Conformément aux souhaits de Catherine PARISEL, l’Ecole de BOSSANGOA sera développée en priorité ; les membres ont émis un avis favorable pour débloquer le financement d’un nouveau bâtiment.
* Suite au questionnement des petites sœurs, les membres ont émis un avis favorable pour accepter le triplement d’un élève et poursuivre sa prise en charge,
* Les membres ont émis un avis favorable à la modification du nom de l’association ; celle-ci portera le nom de « Catherine et Michel PARISEL » à la place de « Michel PARISEL » ; le siège sera désormais localisé à Dinteville (52) et non plus à Belfort (90).

## rapport financier 2017-2018 (exercice 01/06/17 au 31/05/18)

Le rapport financier et été distribué aux adhérents et commenté : Dépenses : 15 078,14 euros ; recettes : 11 456,86 euros (résultat : - 3621,28 euros) ; total fond de réserve : 40 746,12 euros.

Emilie TRIMBORN propose de se présenter au poste de secrétaire de l’association dans l’objectif de récolter des dons, notamment sur les réseaux sociaux.

## Budget 2018-2019

Le budget a été voté à l’unanimité : 14 500 euros pour le fonctionnement courant + 5000 euros à titre exceptionnel avec la répartition suivante :

* Ecole de BANGUI : 3 800 euros pour 36 élèves, soit 83 euros par élève/an
* Ecole de Bossangoa : 10 000 euros pour 172 élèves, soit 58,13 euros par élève car le Plan Alimentaire Mondial finance une partie de la nourriture des enfants + 700 euros initialement prévu pour l’aménagement des infrastructures ; il a également été décidé pendant l’AG du versement complémentaire exceptionnel d’un complément de 5000 euros pour la construction d’un bâtiment.

## Questions diverses / statuts

Depuis sa création, Catherine PARISEL prenait en charge à titre personnel les frais relatifs à l’organisation de l’assemblée générale annuelle (déplacement chorale, prêtre, ; buffet pour les invités centrafricains,…) ; La Présidente Edwige PARISEL a émis le souhait que 50 % de sa cotisation annuelle (500 euros) permettent de contribuer aux frais d’organisation de l’assemblée générale.

Il a été approuvé à l’unanimité cette nouvelle disposition.

Les statuts de l’Association seront modifiés pour prendre en compte cette nouvelle disposition ainsi que les modifications (changement de nom de l’Association : « Catherine et Michel PARISEL » et de l’adresse : La cure 52 120 Dinteville).

## Election du bureau

L’assemblé générale a procédé à l’élection à des membres du bureau à l’unanimité :

* Présidente : Edwige PARISEL -TRIMBORN (succède à Catherine PARISEL)
* Vice présidente : Delphine PARISEL (à la place de « secrétaire » les années précédentes)
* Vice-Président : Charley TRIMBORN (nouveau membre du bureau)
* Secrétaire : Emilie TRIMBORN (nouveau membre du bureau)
* Trésorière : Marie-Claire Beauvais
* Vice-Trésorière : Eve PARISEL-PAUVERT

## Information sur les évènements tragiques récents en centrafrique

Yalita DALLO-BEFIO a commenté longuement le contexte de la situation tragique géopolitique de la Centrafrique.

Elle a également souligné que 4/5 de la population vit dans une situation misérable. Les habitants prennent en moyenne un repas tous les deux jours.

## **SYNTHESE DES ATELIERS PARTICIPATIFS PENDANT LE BUFFET**

(Participation «à distance » de Fabienne NIFFLE et Pascale Rouillard)

## 

* **« Quelles actions pour recueillir des dons de nouveaux membres / entreprises ? » ;**
* *Parrainage*
* *Publicité via internet, réseaux sociaux*
* *Crowfunding*
* *Caisse de bas du type litchi*
* *Tombola, vente de cadeaux, évènements*
* *Manifestations sportives type cross (école primaire, lycée)*
* *Sollicitation de facultés de médecine*
* *Brocante, concert de gospels*
* *Appel à des associations qui aident à rechercher des fonds*
* *Moteur de recherche humanitaire « lilo »*
* *Faire communiquer des écoliers des écoles Michel Parisel avec des écoliers Français*
* **« Quelles mesures de sécurité à prendre par La Présidente pour se rendre en Centrafrique en toute sécurité ? »**
* *Ne pas y aller*
* *Y aller en groupe*
* *Faire appel à une personne de confiance ou à une ONG / association de médecins basée en Centrafrique pour visiter les écoles*
* *Contacter l’ambassade pour les questionner sur les mesures à prendre*
* **« Quelle vision de l’association à trois ans ? »**
* *Les petits- enfants de Catherine PARISEL prennent le relais ?*
* *Risque que l’association s’essouffle ?*
* *Ne pas développer l’envergure de l’association : garder une échelle susceptible d’être efficiente*
* *Mettre à disposition dans les écoles du matériel « nouvelles technologies » avec les moyens de fabriquer l’énergie nécessaire*
* *Inciter les élèves de l’école Michel PARISEL à poursuivre leurs études au collège/lycée dans leur pays*

Annexe 1 : ***Compte-rendu de la visite d’Hervé de Baillenx à l’école Michel PARISEL de Bangui le 30 Juillet 2018***

De : Hervé de Baillenx <[hdebaillenx@gmail.com](https://webmail22.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=SF_INBOX&IDMSG=138701&check=&SORTBY=1)>

Date : 31/07/2018 01:03 (GMT+01:00)

À : [eparisel@orange.fr](https://webmail22.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=SF_INBOX&IDMSG=138701&check=&SORTBY=1)

Objet : Re: Assoc l'école Michel PARISEL (Bangui et Bossangoa)

« Bonsoir Edwige,

*Je suis allé rendre visite à l'école vendredi dernier. C’est Sœur Rachel Pétronille qui me l'a présentée. Comme ce sont les vacances scolaires, je n'ai cependant pas pu voir les enfants, ce qui a réduit l'intérêt de cette visite et fait que je n’ai que des photos de bâtiments à vous offrir.*

*D'après Sr Rachel, il y avait cette année 30 enfants dans votre école, dont 6 ont réussi l'examen pour entrer en 6e. Il y avait aussi environ 200 enfants "non Parisel", qui suivent des classes dans un bâtiment voisin, construit avec les fonds d’une association italienne (voir photo). Les enfants sont en bonne santé. Elle en veut pour signe que, depuis la fin de l’année scolaire le 30 juin, aucun n’est venu se faire soigner. Ils ne paient aucun frais scolaire, contrairement aux enfants « non Parisel ».*

*Il semble que les parents ne viennent plus entretenir régulièrement l’école. Je n’ai pas réussi à obtenir d’explication claire de Sr Rachel.*

*Vous verrez sur la photo jointe que le nom Parisel figure encore sur un bâtiment, mais la sœur m'a contacté hier pour me dire qu'ils le faisaient effacer et que le nom avait disparu des documents officiels. Elle a beaucoup tenu à me faire savoir que sa congrégation respectait scrupuleusement les instructions de l'association Michel Parisel, même si elle regrette que l'on ne puisse pas associer dans les mêmes classes les enfants démunis que vous soutenez et les enfants du voisinage, qui ont les mêmes demandes d'éducation, sans les besoins en matière de soins et de nutrition. Les sœurs se préparent à l'arrêt de votre soutien en 2020 et recherchent actuellement des fonds pour pouvoir continuer leurs activités d'éducation au-delà de cette date. Elles ne prennent plus de nouveaux enfants et ont déjà fermé les classes les plus basses. Deux bassins sur le terrain de l’école leur servent à cultiver de la spiruline, qui leur fournit quelques revenus.*

*Yannick est toujours gardien de jour. Un souci de la sœur est de ne pas le laisser partir suite à la baisse de fonds, de même que la cuisinière qui est à l'école depuis 8 ans.*

*J’ai oublié de demander à la sœur le détail du bilan (désolé). Elle m’a toutefois confirmé que le salaire des enseignants est calculé selon la proportion des élèves soutenus par votre association par rapport à l’effectif global, ce qui représente environ 15.000 CFA par enseignant et par mois…. »*